



Apprentis

Quantité	Fournitures communes aux secondes, premières, terminales
1	Cahier de textes ou agenda
1	Trousse
4	Crayon à bille noir, bleu, vert et rouge (1 de chaque couleur)
1	Crayon de papier et taille crayon
1	Set de traçage (équerre – rapporteur – règle plate 30 cm)
1	Rouleau de scotch et bâton de colle (1 de chaque)
1	Paire de ciseaux
1	Feutre noir fin
1	Compas
1	Gomme
1	Pochette de 12 feutres
1	Boîte de crayons de couleur
1	Pochette de papier à dessin blanc A3 180g (pour les terminales)
1	Pochette oeillets
1	Surligneur (pochette de 4 couleurs)
2	Porte vue feuillets plastiques
2	Pochette carton à rabats élastiques 24 x 32 (dont 1 pour P S E)
2+2	Classeur 21x29,7+jeu d'intercalaires
1	Paquet de pochette de feuilles plastiques perforées
1	Paquet copies doubles 21x29,7 Seyès
1	Paquet feuillets mobiles 21x29,7 Seyès
1	Bloc notes perforé petit carreau 5x5
1	Paquet feuillets mobiles 21x29,7 petit carreau 5x5
2+2	Cahier 24x32 5x5 96 pages sans spirale (2 cahiers supplémentaires pour les terminales pour maths sciences)
1	Cahier 24x32 gros carreaux 96 pages
1	Cahier A4 Seyès 200 pages sans spirale
1	Clé USB
1	Calculatrice marque Numworks ou CASIO Graph 35+E ou TI 82 Advanced édition Python
1	Ordinateur portable personnel (possibilité de prêt d'un ordinateur par le CFA contre chèque de caution)
1	Tenue de sport (sac contenant 1 tee-shirt – 1 short – 1 survêtement – 1 vêtement de pluie – 1 paire de basket pour extérieur – 1 paire de basket pour intérieur (semelles non marquantes)
Matières professionnelles	Pour les secondes :
	2 cadenas 6mm de diamètre
	Pour les premières et les terminales :
	1 cadenas 6mm de diamètre
Equipements de Protection Individuelle (EPI)	Pour les secondes, premières et terminales
	Cote de travail, chaussures de sécurité
Aide au premier équipement	Pour information, selon le niveau de prise en charge par l'OPCO, les EPI ci-dessus vous seront remboursés (partiellement ou totalement). Merci de déposer les factures d'achat au service comptabilité. Attention : la prime d'équipement n'est versée que si le contrat d'apprentissage est signé et validé avec une entreprise privée.

UNIQUEMENT pour les SECONDES